



Aide pour les questions de logement

Daniel Bachmann Directeur

Heidi Schneider Responsable travaille sociale

Journée nationale de Bienne, 23 septembre 2021

Habiter c'est existentiel

Charte sociale européenne article 31 – Droit au logement: En vue d'assurer l'exercice effectif du droit au logement, les parties s'engagent à prendre des mesures destinées:

1. A favoriser l'accès au logement d'un niveau suffisant
2. A prendre et à réduire l'état de sans-abri en vue de son élimination progressive
3. A rendre le coût du logement accessible aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes

Habiter c'est existentiel

Constitution fédérale

Article 12: Droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse

Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité.

Article 41

La confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que

e) toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables

Article 108: Encouragement de la construction de logements et de l'accession à la propriété

1. La Confédération encourage la construction de logements... ainsi que les activités des maîtres d'ouvrage et des organisations œuvrant à la construction de logements d'utilité publique.

4. Ce faisant, elle prend notamment en considération les intérêts des familles et des personnes âgées, handicapées ou dans le besoin.

Habiter c'est existentiel

Constitution du canton de Berne

Article 29:

Toute personne dans le besoin a droit à un logis, aux moyens nécessaires pour mener une existence conforme aux exigences de la dignité humaine ainsi qu'aux soins médicaux essentiels.

Ordonnance concernant la prévoyance du logement de la Ville de Bienne

Article 1:

Cette ordonnance régit l'activité qui consiste à procurer des logements à des personnes seules ou à des familles incapables de chercher par leurs propres moyens un logement convenable et à les gérer.

Casanostra

Qu'est-ce que Casnostra?

- Une association d'utilité publique
- Année de fondation: 1991
- But: L'offre de Casanostra s'adresse à des personnes n'ayant pas la possibilité de louer un appartement ou une chambre sur le marché libre du logement.

Qui est Casanostra?

Buts

«Casanostra loue des appartements à des personnes sans logement ou menacés de se trouver sans abri. Casanostra loue sur un modèle de loyers basés sur les coûts et remplit ainsi une tâche communale. Comme gérance immobilière avec un travail social professionnel nous sommes actifs dans le domaine social et dans celui des logements d'utilité publique.

Casanostra est membre dans les coopérations d'habitation Suisse et en même temps partenaire de la main publique. Son activité est d'intérêt général et à but non-lucratif.»

Historique de l'association: 1

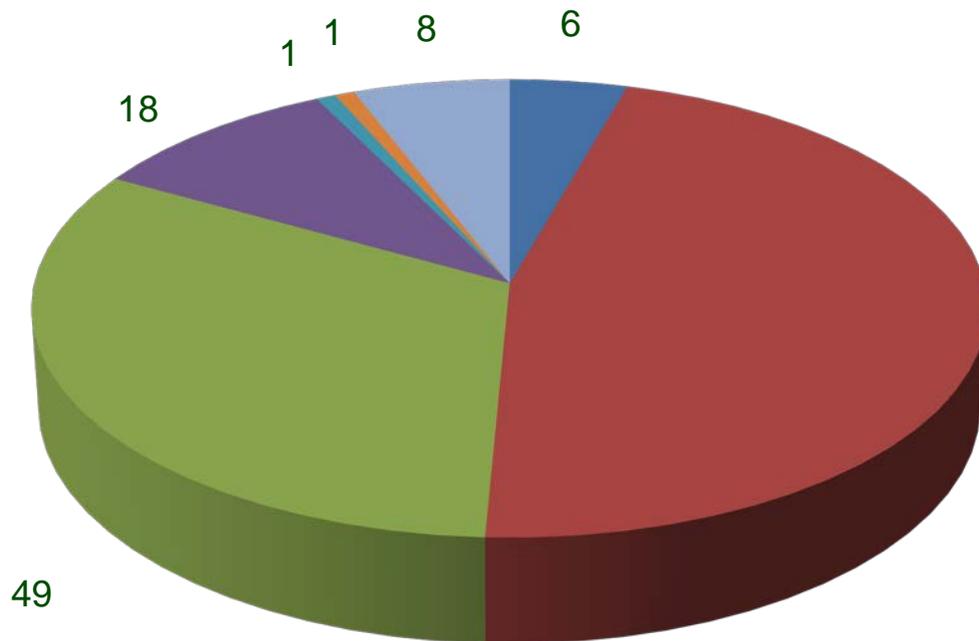
- 1989 Réunion à huis clos du conseil municipal de Bienne au sujet de la crise du logement
- 1991 Fondation de l'association, location d'appartements anciens
- 2003 Premier contrat de prestation avec la Ville de Bienne
- 2008 Logements d'urgence aussi pour des familles (deuxième contrat de prestation avec la Ville de Bienne)
- 2009 L'accompagnement au logement dans les appartements loués par les clients
- 2009 Régionalisation (Wohnfit)

Historique de l'association: 2

- 1997 Acquisition de l'immeuble à la **Rue Arrière 2 avec 45 objets** de location
- 1998 Première étape d'assainissement de l'enveloppe du bâtiment
- 2002 Acquisition de trois immeubles à la **Route de Mâche 27 avec 20 objets** de location
- 2003 Rénovation et aménagement des combles à la Route de Mâche
- 2012 Assainissement de l'immeuble à la Rue Arrière 2
- 2012 Acquisition de l'immeuble à la **Rue A. Molz 4 avec 13 objets** de location
- 2013 Assainissement de l'immeuble à la Rue A. Molz 4
- 2013 Acquisition de trois immeubles à la Rue **Wasen 42 à 46 avec 26** objets de location
- 2016 Assainissement globale à la Rue Wasen 42 à 46
- 2018 Acquisition de l'immeuble à la rue **Seldwyla 6 avec 4 objets** de location

Notre offre 31.08.2021

Total 161 Logements, 96 en propriété, 64 loué



- 6 Möblierte Zimmer in 3 Notwohnungen**
Chambres meublées dans 3 logements d'accueil
- 80 Ein-Zimmer-Wohnungen oder Studios**
Logements d'une pièces ou studios
- 49 Zwei-Zimmer-Wohnungen**
Logements de 2 pièces
- 18 Drei-Zimmer-Wohnungen**
Logement de 3 pièces
- 8 4-5-Zimmer-Wohnungen**
Logements de 4 à 5 pièces
- 1 Möblierte Zwei-Zimmer-Wohnung**
Logement de 2 pièces
- 1 Möblierte Vier-Zimmer-Wohnung**
Logement d'accueil meublé de 4 pièces

Immeubles dans la propriété de Casanosta



Simple, mais fonctionnel

Appartement rue arrière 2: assaini



Casanostra

Cuisine après assainissement



Casanostra

Conditions optimales pour favoriser integration sociale



Casanostra

Casanostra, un concept de succès



**INTEGRATION SOCIALES
LOCATAIRES / CLIENTS**

**«Le logement est
la clé
d'un travail social
efficace»**

- Le travail social fonctionne mieux dans un environnement résidentiel stable
- Pour les locataires, la certitude d'avoir un logement sûr a un effet stabilisateur sur leur sentiment de bien-être
- Les Logements à utilité public sont moins cher pour l'aide sociale que sur le soi-disant "marché libre»
- L'action sociale et la gestion immobilière offrent diverses synergies, y compris pour le secteur public

Travail social de proximité

Visite à domicile: Casanostra se rend chez les clients et les rencontre dans leur propre appartement.

- La connaissance de l'ameublement, de la gestion du foyer, des effets disponibles, de la nourriture, des documents administratifs, etc. permet d'aborder des sujets dans tous les domaines de la vie.
- Les conversations au domicile des clients permettent une approche différente de celle du bureau et nécessitent une grande attention quant au respect de la vie privée des personnes.

A qui s'adresse l'offre de Casanostra?

À des personnes seules, couples ou familles qui vivent à Bienne

- qui peuvent conclure un bail à loyer
- qui risquent de se trouver sans abri (logements d'urgence)
- qui ont besoin d'un accompagnement d'habitation (habitation assistée)
- qui désirent améliorer leurs compétences à la tenue du ménage (Wohnfit)

Conditions d'admission à bas seuil

Pas de conditions en rapport avec:

- Abstinence
- Travail / structure du jour
- Santé physique ou psychique

Maxime:

Ne pas lier de conditions à l'habitat, qui ne sont pas en rapport avec l'habitat.

Conditions minimales

- **Compétences d'habitation:** aptitude à habiter de manière autonome, avec soutien sous forme de visites à domicile d'un/e assistant/e social/e de Casanostra, selon situation complété par d'autres services d'aide
- **Volonté et motivation** d'accepter les offres visant à maintenir la „compétence à loger“, voir l'améliorer
- **Disponibilité** à s'adapter aux règlements de la maison et aux règles générales dans le contact avec les voisin-e-s
- **Acceptation** des conditions et du concept de Casanostra
- **Financement** des frais de logements assuré

Critères d'exclusion

- Violence ou menaces de violence envers voisins ou collaborateurs/-trices
- La biographie d'habitation démontre un manque de capacités à la tenue du ménage (les moyens de Casanostra sont insuffisants)
- Expériences avec Casanostra avec procédures juridiques (exmission)

L'accompagnement selon convention individuelle

- Des visites de soutien à domicile régulière par une personne de contact constante
- Le soutien avec le know-how d'une agence immobilière
- Consultation en questions de la vie quotidienne
- Interconnexion interdisciplinaire surtout dans les domaines santé et social

Wohnfit

Accompagnement au logement

1. Check-up

2. Évaluation des ressources / possibilités de soutien

3. Conseils concernant les possibilités de changement

Merci pour votre attention !